

ACCUEIL COLLECTIF DE
MINEURS
ECOLE R.DOISNEAU
Place du 8 mai
83440 SEILLANS

PROJET PEDAGOGIQUE
Resp service :Chadia MOUZAIA
Directrice : Laure DROUARD

OFFRIR A L'ENFANT UN
BIEN-ETRE DANS LE
DOMAINE DE SES LOISIRS
EN COMPLEMENT DE LA
FAMILLE ET DE L'ECOLE.

Municipalité de Seillans

CM/JV/édition du 26/06/2019

Participation : l'équipe d'animation et les ATSEM

**La Caisse d'Allocations Familiales (CAF) participe au
financement de L'accueil de Loisirs**

ANNEE 2019-2022

PROJET PEDAGOGIQUE EN DIRECTION DES FAMILLES ET DE L'EQUIPE PEDAGOGIQUE

2019-2022

OBJECTIFS EDUCATIFS :

Les objectifs de la municipalité reposent sur :

- Le rythme de vie
- L'autonomie
- Le repos
- Les règles de vie en collectivité
- La découverte de l'environnement
- La notion de choix
- S'exprimer et être écouté
- Le droit à la différence
- L'hygiène alimentaire et corporelle

Ces concepts permettent à l'enfant de s'approprier des expériences, de porter un regard critique et de faire des choix pour GRANDIR.

Pour définir nos objectifs pédagogiques, il est important de rappeler les raisons d'être de l'accueil de loisirs. Il permet à l'enfant de vivre des expériences dans un bien-être sécurisant et d'offrir aux familles un moyen de garde de qualité et adapté aux besoins.

La mission de l'accueil de loisirs, du périscolaire et de la pause méridienne est :

- ❖ Vivre dans un bien-être sur le temps extrascolaire (vacances), périscolaire (NAP et accueil du matin et soir) et pause méridienne

Les objectifs généraux:

- ❖ 1. Hygiène et sécurité des enfants et des lieux
- ❖ 2. Respect du rythme de vie (temps de repos, de dynamisme, de récupération, de collectivité, de temps libre)
- ❖ 3. L'équilibre des activités (apprentissage, découverte, expérimentation, coopération)

STRUCTURATION DE NOS OBJECTIFS OPERATIONNELS

OBJECTIFS OPERATIONNELS POUR ACM // PERISCOLAIRE // PAUSE MERIDIENNE

En direction des besoins de l'enfant :

<i>Objectifs généraux</i>	<i>Objectifs opérationnels</i>
SECURITE ET HYGIENE	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Règles de vie : support dessins des enfants et affichage hauteur enfant « savoir vivre ensemble dans le respect des personnes, du matériel, de l'hygiène corporelle et vestimentaire, du partage, du rangement des lieux, de l'écoute des uns et des autres,) ➤ Animateur dynamique et à l'écoute : vigilance, présence et disponibilité (gestion du sommeil de l'animateur) ➤ User du bon sens pour permettre à l'enfant de devenir autonome : par le jeu, l'attribution de petites missions, l'aide des grands vers les plus petits (vêtements, déplacement, activités...)
RYTHME	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Rythme de la journée adaptée selon l'âge des enfants (sieste avec musicalité, temps calme avec jeux silencieux pour les autres, alternance d'activités toniques, culturelles, libres, structurées,) ➤ Fonctionnement par tranche d'âge par un regroupement des enfants selon l'âge et les compétences ➤ Temps sécurisants pour préparer l'enfant à l'endormissement avec de la musique relaxante, un lieu tempéré et calme
ACTIVITES	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Choix des activités par la diversité et le principe d'un animateur pour une activité proposée ➤ Activités en lien avec les us et coutumes d'aujourd'hui : sensibilisation à l'écocitoyenneté avec le tri-compost pour 2019-2022...la citoyenneté pour 2019-2022 (différence, tolérance, la coopération, le respect de l'adulte et du copain...) ➤ Temps libre ou informel : l'enfant s'organise en autonomie pour animer son temps libre (repos, jeux, lecture, échange verbal,) ➤

En direction des familles :

<i>Objectifs généraux</i>	<i>Objectifs opérationnels</i>
SECURITE ET HYGIENE	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Informer le parent de la journée de l'enfant Communication des consignes : du fonctionnement de la structure (déroulement de la journée, des temps d'accueils, des horaires de sorties, du contenu des activités, de la tenue vestimentaires, des menus, ➤ Panneaux ou document d'information sur l'organisation de la journée ou d'autres renseignements pratiques Un panneau « Velléda » pour des infos de la journée : activités, menu, tenue vestimentaire, les sorties, les horaires, les besoins matériaux...
RYTHME DE VIE	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Respect des horaires, des règles de fonctionnement de la structure d'accueil Rappel verbal et affichage dans la salle : des horaires des divers accueils (matin, repas, soir, retour des sorties...) Transmission des informations sur les PAI : traitement, ordonnance, médicaments, conduite à tenir ➤ Rappel de la durée de vie en collectivité de l'enfant et ses conséquences Communiquer aux parents l'état de santé de l'enfant : état de fatigue, sauts d'humeur, chutes, pleurs, ... Alternances des activités : activité physiques, calmes, de concentration, collectives, informelles..

En direction des animateurs :

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels
SECURITE	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Etre Présent « ici et maintenant » <p>Etre vigilant, attentionné et à l'écoute tout au long du temps d'encadrement des enfants (veiller à l'intégration de tous dans le groupe, présence continue d'un animateur auprès des enfants)</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Attitude adaptée au bon sens de la responsabilité (bon sens, modèle, accompagnement...) : agir devant toute situation à régler, informer l'équipe et le supérieur hiérarchique. Connaissance de conduite à tenir avec les allergies, PAI, les handicaps...des enfants ➤ Se former tout au long de sa carrière professionnelle en fonction du poste occupé (formation institutionnelle, formation en intra, réunion trimestrielle avec le service E/J)
RYTHME	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Réunion de travail avec la responsable du service E/J, avec l'équipe et la directrice de l'ACM, entre animateurs... <p>Réunions : préparation des vacances, des NAP, et cohésion des équipes</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Animateur « en forme » et « opérationnel » <p style="text-align: center;">Avec JOIE, bonne HUMEUR et VIGILANCE</p>
ACTIVITES	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Proposer des activités qui donnent « envie à l'enfant ... » <p>Activités qui sollicitent l'autonomie, la confiance en soi et la reconnaissance, Permettre de choisir entre plusieurs domaines (artistique, culturel, sportif et scientifique)</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Préparation, innovation, participation, variété... <p>Inventer des jeux et ateliers ludiques qui incluent les règles de vie de notre collectivité (agir avec son corps, son potentiel personnel, favoriser les jeux de coopérations, de paix et collectifs...)</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Règles de vie en collectivité adaptables, respectables.... <p>Exemplarité dans le langage et la tenue, le respect des horaires, l'adaptation à la mission confiée (autonomie, parler avec calme et précision, réalisation et sélection des panneaux des règles de vie par les enfants ...)</p>

LES MODALITES D'ACCUEIL ET DE VIE DES ENFANTS

La structure accueille des enfants de trois à treize ans :

Ils sont répartis dans trois groupes d'âge : 3 à 6 ans // 7 à 9 ans // 10 à 13 ans.

Chaque tranche d'âge constitue un groupe d'enfants qui dispose d'espaces de vie avec la présence d'animateurs référents.

Les enfants sont encadrés par des animateurs (50% diplômés ; 20% non diplômés ; 30% stagiaires) qui sont référents de 8 enfants pour les 3 à 6 ans et de 12 enfants pour les 7 à 13 ans. La moitié de l'équipe est du personnel permanent.

Environ 80 enfants sont inscrits et à chaque période l'effectif varie de 18 à 50 enfants présents par jour de fonctionnement.

Une journée type et ses temps de vie :

Ils tiendront compte du rythme de vie, des besoins affectifs et de la sécurité physique et morale de l'enfant.

TYPE : ACM (PETITES ET GRANDES VACANCES + MERCREDIS)

-Horaires de la journée : 7h45 à 18h30

- temps des activités et contenu : 20 minutes pour les -de 6 ans et 40 minutes pour les + de 6 ans, jeux et activités adaptés à l'âge des enfants

- LES REGLES DE VIE PRINCIPALES POUR VIVRE ENSEMBLE : RESPECT de CHACUN (langage, différence, valeurs éducatives, personnalité) RESPECT des LOCAUX (matériel, propreté, utilisation) et RESPECT du FONCTIONNEMENT (horaires, tenue vestimentaire, tout objet non scolaire, refus temporaire aux prestations si problème de discipline, renseignements administratifs, particularités personnelles ...) :

Cf : règlement et consignes remis aux familles avec la signature des parents et de l'enfant.

1. Les horaires de la journée et son rythme : 7h45-9h15 accueil individualisé, 9h15-12h activités et jeux, 12h-13h repas, 13h-15h sieste et temps calme, 15h-17h activités et gouter, 17h-18h30 départ individualisé // 2. Le temps de l'endormissement : sieste de 30 m à 1h30 // 3. Le temps libre : accueil le matin, après repas,
2. Départ du soir, entre les activités si besoin // 4. Compétences, attitudes de l'animateur, de l'enfant, des parents, de sa profession : chacun a une place au sein du groupe avec le droit à la reconnaissance de sa personnalité // 5. Informations principales à donner aux familles, aux enfants, aux collègues : vécu de la journée de l'enfant, de son attitude, son état de santé, des soins apportés à l'enfant, des activités du lendemain si besoin, contrôle des effectifs des enfants présents,

TYPE : ACCUEIL DU MATIN, MIDI et SOIR

-Horaires : 7h30-8h30 et 16h30-18h30 et 11h30-12h30

- temps des activités et contenu : installation de jeux de sol, tables pour dessins, coin cartables et vêtements

- les principales règles pour vivre ensemble : cf le règlement + dans la salle ou dans la cour de l'école, les déplacements (WC, traversée de la rue, promenade...) : aide des plus grands envers les plus petits pour se ranger, s'habiller, enfant responsable de la distribution des feuilles de présences pour les renseignements par les enseignants, l'enfant signale son retard à l'arrivée des divers accueils aux animateurs...

TYPE : PAUSE MERIDIENNE

-Horaires : 11h30-13h30

- temps des activités et contenu : repas et jeux libres dans la cour, le dojo, la salle de motricité, selon la météo

- les principales règles pour vivre ensemble : dans la salle et dans la cour de l'école, les déplacements (WC, cour à cour...) : pointage et rangement des enfants à la sortie des classes, rester à assis pendant le temps du repas, demander pour aller aux WC, arrivée et départ des groupes d'enfants échelonné, déplacement des enfants par deux (changement de cours, de salles, WC...), apprendre à manger seul et proprement, goûter de tout, parler doucement, aide à couper les aliments...

RAPPEL : Les règles de vie (respect d'autrui, des locaux, du matériel...) permettent de VIVRE ENSEMBLE

Elles permettront aux enfants de développer la convivialité, le respect du copain, de l'adulte, du matériel mis à sa disposition, le partage et l'entraide. Ces règles seront définies avec les enfants puis affichées sous forme de dessins et à hauteur d'enfant, ainsi chacun pourra y veiller. Lors de ces temps d'échange, les animateurs tiendront compte de l'âge et des besoins des enfants, ainsi, chacun se sent concerné et à l'aise au sein du groupe.

LE PROJET D'ACTIVITES DE L'EQUIPE D'ANIMATION

L'activité : c'est...

La faculté d'agir, de créer, à chaque moment. L'outil de l'animateur pour organiser une activité est le jeu et de « ne pas faire à sa place ».

A tout moment de la journée l'enfant est en activité et la mission de l'animateur consiste à l'accompagner, à l'aider et surtout de le mettre en situation de réussite.

Les moyens mis en place : (ex : thématiques, l'aménagement, l'activité et l'adaptation, l'organisation et le temps, bilan avec les enfants...)

- **2019-2020** : sensibilisation à l'écocitoyenneté, création de jeux de coopération, jardinage, thématiques de la médiathèque : la science, les 13 desserts, la poésie, le carnaval, Halloween,

- **2020-2021** : recyclage, jardinage, thématiques de la médiathèque : la science, les 13 desserts, la poésie, et d'autres en attente, le carnaval, Halloween,

- **2021-2022** : sensibilisation à l'écocitoyenneté, création de jeux de coopération, jardinage, thématiques de la médiathèque : la science, les 13 desserts, la poésie, le carnaval, Halloween,

Son articulation : 7 temps (février // avril // été // toussaint // matin et soir // Mercredi // pause méridienne)

- **Petites vacances** : hiver (10jours) // printemps (10jours) // toussaint (10 jours)
- **été** : 24 jours, début juillet jusqu'à 1^{ère} semaine aout
- **Mercredi** (depuis septembre 2017) : 7h45-18h30
- **Accueil du matin, midi et soir** : 7h30-8h30, 11h30-12h30 et 16h30-18h30
- **pause méridienne** : L.M.J.V de 11h30-13h30

Exemples de Thèmes et activités à réaliser sur l'écocitoyenneté, le jardinage, les thèmes de la médiathèque de la commune, le carnaval :

- ateliers « art et nature » avec la découverte des insectes et de la flore, la nourriture, l'habitat, la reproduction...observation à la loupe, construction et dessins, jardinage, des moulages, ateliers nourritures, ...
- tri des déchets, dessins des logos recyclables et construction de jeux et d'objets, jeux de rôles, rallyes, jeux de pistes,
- sorties à la ferme, eco parc de Mougins, jeux de société sur le thème, etc
- réalisation d'un jeu de société sur les sciences (gravure, dessins, écriture, règles du jeu), les 13 desserts de Noël (création d'une histoire avec marionnettes et matériel de récupération), création de poèmes sur l'histoire du village et autres, ...
- réalisation d'un char et défilé avec matériel de recyclage, jeux d'animation....

Exemples de Thèmes et activités à réaliser sur les jeux de coopération :

- « Moi et les AUTRES », « liberté d'expression » », « hygiène, sécurité, soins », « la différence physique, émotionnelle, relationnelle, »
- jeux, démarches participatives aux choix, décisions....
- sorties et ateliers à l'extérieur...
- création de jeux de société avec des règles développant la coopération (gravure, dessins, écriture, matériel de recyclage).

LE ROLE ET LES COMPETENCES DE L'ANIMATEUR

Rôle :

- présence permanente, écoute, attention
- assurer la sécurité des enfants : physique, morale et affective
- être un exemple : langage, tenue, l'attitude
- relais entre familles, enseignants et représentant de la collectivité (Mairie et service E/J)
- programmer, préparer, animer des activités et travailler en équipe

Compétences :

- écoute, tolérance, bon sens, patience, reconnaissance, neutralité...
- connaître ses limites (distinction entre parent et animateur, professionnelles)
- droit de réserve et secret professionnel, l'obligation de servir et d'obéissance, l'obligation d'informer le supérieur et la collectivité
- connaître le contenu de ses missions éducatives (jeux, développer la création, le vivre ensemble, le travail d'équipe)
- adaptation de ses missions selon les lieux, l'âge, le choix, les capacités de l'enfant...

ROLE DU DIRECTEUR, DE SON ADJOINT ET DU CHEF DE SERVICE

Directeur :

- veiller au bon fonctionnement des prestations municipales (sécurité, réglementation, hygiène, communication, ...)
- harmoniser et dynamiser l'équipe d'animation (écoute, échange, partage des tâches, respect des différences, du caractère, des compétences...)
- lien avec le chef de service (échange, représentant, formation, transmissions des directives,)

Adjoint :

- application des consignes posées par le directeur
- remplace le directeur en cas d'absence
- tenir son rôle de « bras droit » sans prendre de décisions attribuées au directeur si celui-ci est présent sur le terrain

Chef de service :

- veiller à la mission première du service : assurer le bien-être des personnes et la légitimité des prestations engagées
- s'assurer du bon fonctionnement des structures mises en place (administration, finance, personnel, réglementation, prestataire CAF, DDCCS, Mairie...)
- lien avec le pôle Education Nationale (échange d'informations, consignes, règles, hygiène, familles, personnel,....)